

Nasreddine BEDDI
Docteur en sciences Economiques
Université de Tlemcen

Quelles sont les conditions pour un partenariat efficace ?

Les relations (notamment commerciales) entre les Etats sont régies par les intérêts dont chaque partie essaie de tirer le meilleur profit à travers des négociations parfois ardues. Ces dernières sont d'autant plus difficiles que sont intenses les intérêts en jeu ; et l'équilibre dans le profit n'est pas toujours facile à atteindre pour prévenir toutes les contestations possibles dans le futur. Le litige est alors la part muette mais omniprésente durant tous ces accords ; il viendra même à supplanter toutes les clauses quand pour une raison quelconque, la suspension (ou la résiliation) est consommée. Ce cas, que nous qualifierons d'extrême, tombe dans les mains des juristes qui cherchent par tous les moyens conservatoires de la loi à dédommager les actions entreprises mais non complètement remplies. Ces accords qui auraient terminé en litige et non par la satisfaction complète des deux parties sont porteurs des germes d'imperfection dont les aboutissements dépassent l'économiste puisque tout est remis en question.

Notre étude portera donc sur les chances de succès dans les relations entre les nations et dont la conséquence immédiate est l'élévation du niveau de croissance économique pour les pays concernés. Cela va en renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde qui semble plutôt évoluer dans un climat fragile, marqué par la suspicion, les accusations et la belligérance. Le recours à des armes pour régler les différends n'est pas encore totalement écarté, aussi le monde reste-t-il soumis à la loi du plus fort malgré l'arbitrage de nombreuses institutions internationales qui œuvrent pour l'application de mesures plus conformes à la légalité et à la morale entre les hommes.

Malgré de grandes avancées dans le domaine des pratiques commerciales, avec notamment le développement des assurances, la normalisation de la qualité, les cours des devises.... qui garantissent une plus grande loyauté dans les échanges, l'environnement reste encore peu serein puisque tout le marché international est à l'avantage des pays riches qui seuls ont le pouvoir d'édicter les clauses des contrats ainsi que les prix. Les pays pauvres restent encore marginalisés dans ces réseaux d'échanges où ils ont si peu à proposer et tout à demander et surtout sans disposer de moyens suffisants pour payer. Ce dernier point qui fait référence à la solvabilité, est de loin le critère le plus important dans les rapports commerciaux pour ne point dire qu'il est décisif. Les politiques autarciques deviennent l'ultime réflexe des pays n'ayant pas les moyens de se lancer dans de grandes opérations d'échange, face à une invasion des produits étrangers qui, concurrençant la production locale, achèvent par aggraver leur taux de chômage déjà alarmant. La timide ouverture de nombreux pays (dont l'Algérie) témoigne de leur peu de confiance dans les promesses de l'OMC, promesses qui restent pourtant absolument enrichissantes pour une

croissance généralisée si, au départ, tous les déséquilibres étaient intégrés dans ce jeu du marché supposé (à tort) également profitable à la fin.

Il faut beaucoup aux théoriciens du libre échange pour convaincre ces pays pauvres de la nécessité de s'ouvrir pour pouvoir gagner à long terme quand dans l'immédiat les résultats sont nettement défavorables. De plus le nationalisme exacerbé de ces pays pauvres les rend absolument plus méfiant à l'égard de l'extérieur d'où tout le mal peut arriver. Cette suspicion est cultivée plus encore contre les pays voisins qui sont considérés comme des pays potentiellement ennemis et cela retarde encore plus les communications en gênant les transits. Les pays du Maghreb vivent constamment cette situation de crise endémique qui, sans prendre l'allure d'une véritable hostilité (la menace est parfois réelle entre le Maroc et l'Algérie), empoisonne le climat de confiance et éloigne fortement l'horizon d'une véritable coopération à défaut d'une complète Union dont rêvent encore tous les partisans de ce mytique Maghreb historique. Mais il semble que toute Union est vaine si, niant les intérêts économiques, elle se base essentiellement sur des considérations historiques, religieux, linguistiques... Ces derniers points ne sont nécessaires que dans la limite où ils renforcent le climat de confiance pour donner plus de chance à des relations commerciales élargies.

I/ Conditions générales du partenariat

A/ La mondialisation

Nul doute que la paix internationale est la condition essentielle pour le renforcement des relations commerciales à cause de la fluidité des marchandises et des capitaux que cela occasionne. La mondialisation est un éveil de la conscience au bienfait d'un bien être partagé. Contrairement à ce que l'on croit en général, la mondialisation n'est pas une création des Etats Unis ou de seuls pays riches même si ces derniers avaient fait beaucoup pour transformer une aspiration universelle en tremplin pour maintenir leur hégémonie sur les autres pays moins nantis.

Tout le monde est donc favorable à la mondialisation si elle va dans le sens des rapprochements entre les peuples pour une plus grande extension du savoir-faire technologique et un partage équitable des profits dégagés par les échanges. A notre sens le clivage n'est pas entre les mondialises et les anti-mondialistes puisque ces derniers ne s'inscriraient que dans le sens contraire à l'évolution du monde qui, avec les progrès des communications, n'est plus réduit qu'à un village planétaire dans lequel l'humanité est déjà unie. Le clivage se situe dans l'interprétation de l'Ordre Mondial qui devra régir le rapport des échanges politiques et commerciales.

La cinquième conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui s'est tenue le 14 septembre 2003 à Cancun (Mexique), s'est terminé sur un échec à cause des divergences importantes entre les pays riches et les pays du Sud¹. Les différends persistent surtout à cause des produits agricoles et des matières premières ; ces produits, constituant en fait l'essentiel des rentrées pour les pays sous développés, sont les premiers à réagir aux fluctuations du marché

1- Le Monde du 16 sept 2003

international avec toutes les conséquences fâcheuses pour ces pays en constructions. Les pays riches, au-dessus de ces considérations, sont beaucoup plus soucieux du maintien du niveau de leur bien être économique pour concéder quelques concessions. Cela montre combien est difficile de trouver un compromis dans l'équilibre précaire du marché international. A vouloir tout gagner et ne rien perdre, les égoïsmes et les réflexes belliqueux n'arrangent pas à un règlement équitable dans un proche avenir.

B/ La formation des grands ensembles régionaux

En attendant la mise en place d'un Ordre Mondial qui va dans le sens des aspirations de toute l'Humanité, l'unification entre des Etats voisins, est en train de s'accroître. En effet, la constitution de grands ensembles régionaux semble une tendance générale récente ; elle prélude à un rapprochement entre tous les peuples du monde. Encore faut-il souhaiter que cette tendance à l'unification aboutisse à un Ordre Mondial sans heurt et non à un affrontement entre ensembles régionaux différents.

Peut être que l'Ordre Mondial devrait mieux procéder par petits regroupements régionaux tout en évitant de retourner à des conflits de blocs. Nous comprenons que la rivalité Américano-Soviétique qui aura empoisonné toute la moitié du 20ème siècle, après la deuxième guerre mondiale, soit plutôt le résultat d'un conflit d'intérêt entre deux civilisations, occidentale et asiatique, pour le contrôle de cet ordre mondial. Les USA et l'URSS, en tant que chefs de file des deux blocs, n'auront développé toutes leurs forces dissuasives que pour la mise en place de leur suprématie économique, sous le couvert de slogans idéalistes. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les pays sauront tirer les enseignements de cette guerre froide qui aurait pu aboutir à une guerre exterminatrice. Il faut viser le rapprochement en développant les forces de la coopération, de l'entraide et de la solidarité internationale comme seule veut le faire entendre la charte des Nations Unies. Encore faut-il être utopiste pour croire réellement à cette Mondialisation dont chacun semble y croire mais selon sa propre interprétation !

De toute façon, les pays se rendent de plus en plus en compte de la nécessité de s'unir en mettant en commun leurs capitaux et en élargissant leurs marchés intérieurs comme un ultime réflexe face à une concurrence qui devient de plus en plus féroce. Tout pays, quelle que soit sa puissance économique, sent ce besoin de coopération avec d'autres pays en s'ouvrant aux capitaux étrangers, à la technologie et aux marchés extérieurs. Il y va de la survie d'un pays à ce qu'il s'unisse avec des pays voisins pour bénéficier des avancées technologiques et de l'élargissement du marché à sa production. La recherche scientifique est longue et coûteuse, aussi demande-t-elle des moyens importants en capitaux et en compétences ; moyens qui dépassent largement la capacité d'un seul Etat, puisque aucun Etat ne peut mener à bien toutes les recherches pour tous les biens envisagés.

C/ Union d'Etats et extension technologique

La formation de grandes Unions internationales va dans le sens de la

consolidation des rapports entre de nombreux Etats. En fusionnant leurs capitaux et en élargissant leurs espaces géographiques, ces Unions (à l'exemple de l'Union Européenne) tendent à multiplier leurs capacités productives tout en éliminant les obstacles à la libre circulation des marchandises pour le plus grand bienfait de la croissance économique

Les expériences, en matière d'unions, se sont multipliées, démontrant du même coup qu'un Etat, quelle que soit sa puissance, ne peut plus se suffire sans l'appui d'autres Etats, tant pour l'élargissement de son marché interne que pour les améliorations technologiques qui en résultent. Le domaine technologique est l'enjeu du siècle puisqu'il est particulièrement rentable dans sa phase première, c'est à dire avant que le procédé ne devenant trop connu, ne soit pas tombé dans une production de masse. Il arrive même qu'un produit nouveau soit immédiatement obsolète car l'innovation est si rapide qu'il est difficile de prédire pendant combien de temps une entreprise dispose, de par sa situation monopolistique, de la rente de son brevet d'invention. C'est pourquoi les recherches sont longues et coûteuses : elles nécessitent souvent des moyens en capitaux et en spécialistes, pratiquement indisponibles dans un seul pays, et surtout elles exigent un marché important pour l'exploitation rapide et à grande échelle du produit nouveau afin de profiter le plus possible de la situation de monopole et ainsi dégager des moyens plus grands pour une recherche ultérieure.

Les unions Etatiques constituent donc un mode de survie face à une concurrence où seuls peuvent s'en tirer les pays dotés d'un gigantisme tant par la dimension de leur marché interne que par leur avance technologique. Nous citons l'exemple des Etats Unis, de la Chine, du Japon... qui se distinguent par leur nombre d'Etats en fédération, par leur population ou par leur niveau technologique...

D/ L'Union pour les pays sous développés

Etant dans un stade critique, les pays sous développés ont le plus besoin de ces unions. Mais comment ? L'idéal consisterait à ce qu'ils s'unissent avec des pays riches pour bénéficier, par effet de vases communicants, de tous les bienfaits des connaissances technologiques. Mais l'union ne peut avoir lieu d'une manière durable et efficace qu'entre des pays de niveau de développement sensiblement équivalent. Nous avons trois cas de relations possibles :

1/ Relation pays sous développés - pays riches

Quand un pays défavorisé entre en relation avec des pays plus riches, il subit tous les effets négatifs de ces derniers par le fait qu'ils lui imposent toutes les conditions désavantageuses. C'est ce qui se passe habituellement dans un univers où les plus forts édictent leur loi ; si bien que les pays sous développés voient leurs produits primaires dévalorisés alors qu'en même temps les produits manufacturés voient leurs cours grimper. Cette dégradation des termes des échanges fut depuis longtemps constatée et violemment dénoncée par tous les économistes du Tiers Monde sans qu'aucune solution n'en soit trouvée à l'heure actuelle et ce, malgré tous les appels à de bonnes volontés pour des négociations plus équitables. Le forum

Mondialiste² de Porto Alegre ou de Davos ne sont que le reflet d'une négociation ardue où les intérêts semblent vouloir faire taire la vraie volonté d'une entente à l'échelle mondiale. Les violences anti-mondialistes, traduisant les mécontentements des populations lésées, veulent seulement inciter l'OMC à une révision des conditions du marché international pour engendrer une nouvelle dynamique dans les relations entre les Etats de niveaux différents dans leur développement.

2/ Relation pays sous développés-pays sous développés

Bien sûr cette solution est préconisée dans ce qu'on appelle les négociations Sud-Sud et qui devaient inciter les pays les moins favorisés à s'unir pour défendre leurs productions et surtout à s'entraider. Se comprenant mieux dans leurs difficultés, ils devraient donc mieux entretenir des relations d'amitiés basées sur l'égalité et la solidarité. Mais en réalité, ces pays sous développés adoptent entre eux les mêmes comportements que les pays riches ; aussi les pays les plus pauvres s'en trouvent-ils plus défavorisés dans leurs relations avec les pays qui sont un peu moins pauvres qu'eux. La compétition entre les Etats joue même au niveau inférieur : chaque pays veut éviter d'être le dernier !

Des ententes entre les pays sous développés ont pu quand même avoir lieu : notamment sous forme de cartels dans le domaine du cuivre, du café, de l'arachide... et surtout du pétrole. Mais les pays sous développés, nécessitant des rentrées en devises et entièrement dépendants de l'exportation d'un seul produit, n'ont pas toujours la force de respecter leurs engagements en vue d'une entente efficace. Aussi sont-ils enclins à se concurrencer plutôt que de respecter les clauses de leurs alliances.

Hormis donc ces ententes pour défendre le cours de leur production (unique et à l'état naturel), les pays sous développés ne développent pas beaucoup de relations commerciales entre eux. La raison la plus évidente est qu'ils n'ont rien à échanger entre eux ! Le partenariat entre certains pays pauvres demeure donc faible, ne dépassant pas le niveau symbolique des traités diplomatiques.

3/ L'autarcie

Cette troisième possibilité relève de l'exclusion pure et simple du circuit commercial international. Bien sûr, des échanges subsistent avec l'extérieur mais elles sont maintenues à un niveau très faible, se limitant à des produits les plus indispensables, du moins officiellement. Car dans la réalité, les échanges sont beaucoup plus importants à cause de la contrebande qui, en ces périodes difficiles, devient très dynamique.

Cette fermeture était pratiquement recommandée aux pays sous développés comme une forme de thérapie. Durant cette quarantaine, les pays sous développés, en retard et très faibles, doivent créer les infrastructures nécessaires pour développer

2- Forum dénommé à tort, à notre sens, d'anti-mondialiste, sauf si nous admettons que la recherche d'une justice dans les relations internationales est contraire à l'Ordre Mondial ! Ces forums qui contestent l'ordre mondial actuel sont appelés « altermondialistes » comme s'ils pensaient à un monde parallèle !

une industrie et une production nationale à commercialiser. On oublie cependant que pour développer une industrie, il faut un savoir-faire technologique qui n'est disponible que dans les pays riches. Alors les pays pauvres ne s'ouvrirent qu'à ces produits d'équipement coûteux sur lesquels ils fondèrent tout leur espoir. Ce fut la course vers ces machines sophistiquées douées du pouvoir mythique de donner la puissance à ces pays trop faibles mais trop fascinés par la richesse pour comprendre que la technologie n'est pas quelque chose d'inerte mais un processus évolutif qui suppose un cadre social en conformité avec la rationalité et l'organisation de l'activité productive.

L'Algérie a tenté cette expérience de fermeture durant de nombreuses années ; elle ne fut donc pas épargnée par cette frénésie d'industrialisation dont on garantissait parfaitement la réussite pour peu que l'on mette le prix. Ce prix fut exorbitant et l'échec tempéra les grandes ambitions. Des usines entières étaient achetées (clef en main, produit en main, complètement automatisées...) ; usines qui, à peine installées, étaient difficiles à gérer ou déjà dépassées par le temps. Des capitaux énormes furent nécessaires, exigeant une planification rigide pour déterminer un ordre de priorité dans les financements. Les produits courants, considérés comme non productifs étaient délaissés au profit d'un maximum d'acquisition des biens d'équipement. Inévitablement le manque de biens de consommation, oubliés dans cette course pour le développement, engendra des pénuries dont on ne comprit pas totalement la cause !

La réalité démentit tous les modèles fermés et montra la nécessité de s'ouvrir au marché mondial ; l'échec des industries prêtes à l'emploi montra aussi que la technologie ne s'achète pas une bonne fois pour toute ; au contraire elle nécessite un contact permanent, à travers des apprentissages, des adaptations, des recyclages et des innovations. En d'autres termes, la technologie suppose un suivi continu où l'homme est l'élément principal ; une collaboration permanente s'impose dans le cadre d'un partenariat qui, pour être efficace doit être aussi proche de l'amitié que possible. L'amitié entre les peuples, voilà peut être le nouveau slogan pour étendre le savoir-faire dans toute la planète !

II/ Une nécessité vitale : le partenariat.

A/ Démarrer au temps mondial

Tous les pays sont donc en quête d'alliances, de coopérations, de partenariat pour ne pas succomber par étouffement isolationniste ou par limitation de capacité. Cela est encore plus vrai pour les pays sous développés qui auront tout à apprendre avant d'entreprendre pour ne pas tomber dans le tâtonnement et la multiplication des erreurs. Car il ne s'agit surtout pas pour ces pays en retard de démarrer à zéro. En d'autres termes il ne leur faut pas réinventer le moteur à explosion alors que les véhicules les plus sophistiqués sont largement disponibles dans le marché international. Plus que l'achat de ces véhicules, il leur est possible même d'en être producteurs concurrentiels (à cause de leur main d'œuvre abondante et bon marché) pour peu qu'ils optent pour une stratégie d'ouverture dont l'efficacité n'est plus mise en doute.

Encore leur faudra-t-il pouvoir sélectionner les produits dans lesquels ils veulent se spécialiser dans leur production, ce qui n'est pas toujours facile pour ces pays en démarrage qui, faibles partout, ne se connaissent aucun domaine particulier, hormis l'exportation d'une matière brute à l'état naturel. Aussi ont-ils tendance à vouloir tout produire à défaut de savoir que produire ; ils sont de plus encouragés par de nombreuses théories économiques (développement aut centré, protection douanière, production de produits en substitution aux produits d'importation...) qui, toutes valables en elle-mêmes, pèchent parfois par un excès de rigueur qu'il est difficile de mettre en pratique dans ces sociétés caractérisées par leur turbulence où il est difficile d'exercer le moindre contrôle et la moindre prévision. C'est à ces pays qu'il leur fut recommandé de suivre une planification rigoureuse alors que rien n'est rigoureux dans leurs comportements et dans leurs administrations.

Le développement par production de produits de substitution à l'importation préconisé durant les années 70 et suivi par de nombreux pays notamment le Mexique, l'Egypte...et l'Algérie, aura été catastrophique pour ces pays. Car il ne s'agit plus de produire tous les produits dont on a besoin mais de produire les biens où l'on a le plus d'avantage. Le nouveau jeu dans l'Ordre Mondial ne laisse pas de place aux biens non concurrentiels.

B/ Des liens d'affinité

Chaque pays doit donc choisir son créneau de fabrication et par conséquent ses nouvelles alliances en vue d'une bonne collaboration. Le partenariat se base sur le degré d'affinité pour telle production ; aussi est-il évident que l'on ne voudrait développer les ponts technologiques qu'en se reconnaissant des choix identiques dans la production. Pour être plus clair, nous dirons que deux pays auront peu à s'unir dans le cadre d'un partenariat si l'un est en train de produire le fer et l'autre, le coton par exemple. Le producteur du fer aura plus tendance à rechercher le partenariat des pays performants dans la métallurgie et la sidérurgie ; le producteur du coton recherchera la collaboration des pays ayant une grande maîtrise dans le domaine du tissage...

Ajoutons que le partenariat suppose des liens de complémentarité car le pays qui détient un avantage dans tel produit ne veut en aucun cas divulguer le secret de son avantage par contre, il est mieux disposé à collaborer avec un autre pays dans la production d'un bien complémentaire qui, de toute évidence, facilite l'écoulement du produit de base.

Le partenariat repose donc sur un esprit de collaboration et sur une loyale mise en commun d'un savoir-faire, un savoir-faire qui ne doit en aucun cas porter atteinte aux avantages de chacun. Au cas où un pays commencerait à concurrencer sérieusement son pays partenaire ; il se développera immédiatement ce que l'on peut appeler un adversariat.

C/ Conditions premières du partenariat

Comme condition principale de la réussite d'un accord, nous supposons une bonne définition de l'objet en cause avec la délimitation stricte des rôles de chaque

partie en présence. Il est bien sûr supposé aussi une certaine stabilité économique, sociale et environnementale qui ne remettrait pas profondément en cause les profits soutirés par chacun.

Pour la stabilité, il appartient à chaque pays d'œuvrer pour sa paix intérieure, pour sa stabilité sociale et pour sa régulation économique afin de ne pas compromettre ses contrats commerciaux avec les autres pays car ses derniers verraient avec inquiétude la détérioration du climat de confiance. L'Algérie a vu sa crédibilité fortement atteinte durant toute la décennie des années 90 avec le terrorisme. Air France, par exemple, aura longuement boudé les aéroports algériens et ce, au détriment des relations nécessaires entre les communautés des deux rives de la Méditerranée. Nous comprenons qu'un pays stable jouisse de tous les atouts dans les contrats commerciaux à cause de la confiance qu'il inspire, aussi arrive-t-il mieux à attirer les capitaux étrangers pour le plus grand bienfait de sa croissance économique.

De légères perturbations politiques suffisent à entamer sérieusement la crédibilité d'un Etat et il s'écoulera un temps souvent bien long après le retour au calme pour que ce pays retrouve progressivement et après maints essais, sa crédibilité et puisse motiver les investisseurs internes ou étrangers. L'exemple de l'Algérie peut encore être cité : ce pays aura beau redoublé ses efforts pour offrir les garanties aux détenteurs de capitaux, les investisseurs n'ont pas fait la queue pour se renseigner sur les modalités existantes durant cette période du terrorisme.

D/ Du partenariat aux Grands Principes

Ainsi le partenariat suppose la confiance entre les Etats et cette confiance ne peut être acquise que si les Etats sont stables et crédibles dans leurs institutions. Ce n'est donc pas par hasard si les pays développés exigent des pays sous développés le respect des Droits de l'Homme, des règles démocratiques dans le pouvoir, la liberté de penser et d'entreprendre... Cela ne va pas sans irriter ces pays pauvres, trop souvent régis par les rapports de forces où le respect de la liberté est leur dernier souci dans leur quotidien empli de violence et d'abus. Les Droits de l'Homme, la Démocratie... leur apparaissent comme un luxe dont ils ne devront se préoccuper qu'après leur accession à un stade de développement. Pour le moment, ils pensent plus à la croissance économique et les moyens d'attirer la richesse. Ils accusent alors les pays développés de ne mettre en avant leur exigence que comme un prétexte pour ne pas les aider et les marginaliser.

Les pays sous développés ne comprennent pas toujours le rapport existant entre les Droits de l'Homme et la croissance économique ! Ils comprennent encore moins la Démocratie dans leur société, considérant leurs populations encore non mure pour des débats d'un haut niveau intellectuel ! Parce que dans ces pays, dans les milieux du Pouvoir (et jusque dans les milieux universitaires !), on pense que ces principes relèvent juste d'un débat purement spéculatif sans lien avec les exigences du moment. Un luxe quoi, réservé pour les pays développés et en tout cas hors d'atteinte pour les pays pauvres qui ont autre chose de plus urgent (et de plus sérieux !) à faire.

Ainsi dans ces pays fortement en retard, on croit aux seules vertus de la force pour assurer l'ordre social ; aussi sont-ils prompts à réprimer durement les contestations qui, dans un environnement de misère, prennent souvent l'ampleur d'une véritable guerre civile. En fait, même réprimée, la guerre couvrera toujours et persistera dans un état endémique prête à flamber au moindre mécontentement. Et les mécontentements ne manquent pas dans ces pays où la pauvreté exacerbe les plus sages. Aussi ces pays importent-ils plus d'armements, privilégiant alors un partenariat de sécurité, pour amasser un arsenal dissuasif aux yeux de leur population qui n'aura plus qu'à se tenir tranquille.

Quand sous une étincelle éclate la violence, tout ce que l'Etat a entrepris durant cette période d'accalmie, sera balayé. Tous les investissements seront détruits ou largement endommagés. L'Etat devra alors réprimer pour instaurer la paix puis reprendre son effort de reconstruction. Les pays sous développés devront procéder par un éternel recommencement, ce qui signifie que tout effort est menacé de destruction tant que les droits élémentaires des citoyens ne sont pas respectés. La répression arrive certes à maintenir un ordre et une sécurité mais d'une manière fragile ; car les frustrations peuvent se taire pendant un certain moment mais sans disparaître. Les rancunes sont même trop tenaces, aussi éclatent-elles au motif le plus futile. Edifier un Etat démocratique, respectueux des Droits de l'Homme et basé sur la justice, c'est garantir une paix durable et donc établir la meilleure condition pour un réel développement.

Le cas de Côte d'Ivoire ou de l'Algérie, par exemple, qui ont longtemps été considérés comme des modèles de développement en Afrique, ont vu leur situation se dégrader jusqu'à atteindre un climat de guerre civile devant la violence politique et le terrorisme. Tout est à refaire car rien n'est durable dans ces pays, sauf la pauvreté qui semble s'y incruste au point qu'elle ne veut pas céder sa place à l'opulence.

C'est à ce moment qu'on découvre que le développement durable suppose un terrain favorable et ce, à travers des institutions étatiques crédibles où la transparence dans la gestion des biens publics est appliquée. La Démocratie, les Droits de l'Homme... vainement exigés par les pays riches, sont les seuls à permettre une stabilité et donc un développement équilibré. Dans ces conditions (et dans ces seules conditions) le partenariat peut trouver son terrain de prédilection pour une collaboration durable et efficace entre les pays.

III/ Condition implicite

A/ le choix des termes = type de relation

Cette condition est en relation avec le choix du terme qui régit les relations commerciales entre les Etats. Comme nous l'avons remarqué, nous parlons de plus en plus de partenariat au lieu de coopération, d'aide ou d'assistance.... Le choix des mots n'est pas fortuit ; il semble se dessiner une nouvelle approche dont il convient de déchiffrer toutes les conséquences pour en tirer le meilleur parti. Les rapports entre les pays développés et les pays sous développés sont complexes, fragiles et toujours objets d'une contestation ; cela tient du fait que ces rapports sont disproportionnés et absolument inégalitaires puisque le fossé entre les pays riches et

les pays pauvres est aussi difficile à combler que n'est possible une relation équilibrée entre ces pays.

Mitigées, contestées et parfois dénoncées, les relations entre les pays développés et les pays sous développés n'ont jamais cessé de nourrir des tensions à la limite des affrontements violents et traduisent l'incompréhension mutuelle au sujet des intérêts réciproques. Car malgré le climat de suspicion et d'accusation, tout le monde s'accorde à penser que les relations commerciales sont nécessaires et profitables pour tous les pays. Seul un dialogue serein est à même de garantir une amélioration dans les rapports entre les nations dans le cadre d'une complémentarité où chaque partie peut tirer le meilleur profit à long terme.

Il convient d'abord de montrer ce qui a changé dans les rapports entre les pays développés et les pays sous développés :

B/ Aide ou assistance :

Le pays le plus riche « offre » une partie de sa richesse ou de son savoir faire pour permettre à l'autre (c'est à dire le pays en difficulté soit ici le pays sous développé) de dépasser un handicap. On suppose donc une inégalité de fait où l'un est assez riche pour être généreux et l'autre est assez pauvre pour être nécessiteux. Les actions sont orientées dans un seul sens puisque ceux qui attendent les secours doivent être dans une situation humainement inacceptable et dans un attentisme parfait ; encore faut-il supposer qu'ils soient préparés à utiliser d'une manière rigoureuse cette aide afin d'en profiter pour surmonter leur handicap et se mettre au niveau des nations les plus nantis. Cela n'a malheureusement pas été le cas puisque au contraire les pays dans le besoin ont accumulé leur retard pour rester dans une situation de dépendance chronique. L'assistance perdurait donc et aggravait la situation des pays pauvres qui adoptaient donc continuellement cette attitude passive en attente de la générosité des nations mieux nanties.

C/ Coopération :

Ce terme était le plus utilisé dans les relations entre les pays développés et les pays sous développés. Il faisait surtout référence à l'envoi d'hommes qualifiés dans le domaine de l'enseignement, dans l'industrie, dans l'agriculture... pour étendre le savoir, mettre en marche les usines, moderniser le monde rural... dans ces pays qui ont un grand déficit en qualification.

Dans ce cas, il est fait appel à un effort dans les pays sous développés, au moins l'effort d'apprendre, d'appliquer, d'imiter... jusqu'à assimilation de la science et de la technique par une bonne partie de la population. Mais l'acquisition des connaissances atteint ses limites en pratique car de nombreux pays sous développés avaient investi énormément dans le secteur éducatif ; le secteur productif ne suivant pas, il en a résulté une surabondance de cadres. Paradoxalement, ces pays qui recherchaient des hommes qualifiés, ne savaient plus comment utiliser leurs compétences aussi un nouveau phénomène apparut : le chômage des cadres.

En plus de la perte occasionnée par la non-utilisation de ces compétences locales, il convient de mentionner que ces cadres, à l'inverse de tous les autres

chômeurs sans qualification, adoptent un comportement plus revendicatif. Ce qui n'arrange pas leur relation avec le pouvoir central peu enclin au dialogue. Les jeunes cadres n'ont plus le choix qu'entre l'émigration et leur déqualification dans le secteur informel.

D/ Le partenariat :

Ce terme fait appel à l'esprit de collaboration, toujours nécessaire entre les nations, quel que soit leur niveau de développement. Dans ce cadre on reconnaît que les deux partenaires, trouvant un égal intérêt dans l'objet de leur relation, sont absolument égaux. Il est dès lors demandé une participation équilibrée des deux côtés.

Cette égalité supposée entre les deux pays entrant en partenariat, flatte peut être quelque peu les pays sous développés qui ne veulent plus être considérés comme des parties de second rang dans les négociations commerciales. Elle n'arrange cependant pas leur sort. On n'améliore pas sa situation par le seul changement de la terminologie sauf si le changement dans les mots doit engendrer un changement dans les comportements.

Les pays sous développés ne semblent pas trop pressés pour s'ouvrir, cultivent un partenariat strictement limité à certains domaines dans lesquels ils ont malheureusement un rôle très passif. En fait leur partenariat touche uniquement le secteur minier ou pétrolier et leur rôle consiste à accorder des concessions d'exploitation à de grandes firmes internationales pour toucher les rentes. L'Algérie, signataire des conventions de l'OMC depuis 1991, demande toujours un délai de réflexion avant son entrée effective, entre-temps on privilégie le partenariat pour l'exploitation des hydrocarbures où il y a le plus à gagner, du moins à court terme.

Hésitation dans l'ouverture, recherche de rentrées immédiates, mauvaise utilisation de capitaux disponibles... les pays sous développés croient souvent qu'il suffit d'avoir de l'argent pour acheter le progrès et la connaissance ; aussi contractent-ils des dettes et font-ils appel à des experts sans savoir toujours ce qu'ils veulent. Le manque de cohésion dans leur programme de développement, le manque de suivi, les successions ininterrompues de réformes sans coordination et sans attente de résultat... versent dans la gesticulation gratuite. Ils donnent l'impression d'une intense activité avec ouverture de nombreux chantiers, mais tout semble en même temps voué à l'abandon.

Alors se sentant à bout de l'effort, profondément endettés et toujours au même niveau de développement, ils vont le plus souvent accuser les pays riches de n'avoir pas été des partenaires loyaux, en ne leur donnant pas la recette miracle qui devait leur assurer la croissance à travers un transfert sincère de la technologie. Si tout n'est pas faux dans cette accusation, il est tout de même injuste d'accuser tout le monde sans une réelle autocritique pour une évaluation saine de ses propres actions. Mais dans cette condition il faut une grande transparence dans les décisions et surtout il faut permettre la critique avec la liberté de penser en prime abord. D'une manière plus concise nous dirons qu'il faut plus de démocratie : c'est ce qui fait défaut dans ces pays où malgré de timides assouplissements, on considère encore comme antipatriotique toute idée contraire à une action menée par le pouvoir.

IV/ Conditions particulières

A/ Spécificité territoriale

Chaque pays possède des atouts économiques résultant de ses ressources naturelles, des aptitudes de sa population, de sa culture, des legs historiques.... Pour tirer un avantage maximal, le pays en question doit donner toute l'importance à ses ressources qui, laissées en l'état, ne sont pas des richesses effectives ; aussi ces ressources doivent-elles être exploitées avec toute l'attention nécessaire. Un pays disposant du pétrole (comme l'Algérie) doit développer une industrie des Hydrocarbures de même qu'une infrastructure pour exporter le surplus pétrolier... Mais un pays disposant du minerai du cuivre (comme le Chili) doit développer une industrie conforme à l'extraction, la transformation et l'exportation de cette matière première. De même, un pays qui a un patrimoine historique (les pyramides en Egypte par exemple) doit mettre en valeur ces sites et développer une infrastructure de tourisme.... Certains pays sous développés qui ont tenté de développer des industries sans tenir compte de leur richesse ou de leurs prédispositions particulières n'ont pas tardé à atteindre leur limite dans la production.

Tout pays devra donc entrer en contact avec les pays les plus intéressés par le produit, avec les détenteurs d'une technologie d'extraction et de transformation ou avec les possesseurs d'une solide expérience dans la recherche archéologique, dans le tourisme.... D'une manière plus claire nous dirons que le partenariat s'établit selon ces liens d'affinité où la complémentarité est le ciment indispensable pour un partenariat efficace.

Cependant il faut remarquer qu'entre deux pays disposant d'un même avantage dans un produit, ils vont surtout entrer en concurrence : ils développeront alors des comportements contradictoires, ce qui donne plutôt lieu à un adversariat. Donc pour résumer nous dirons qu'en cas de complémentarité, les liens d'affinités aboutissent à un partenariat. En cas de concurrence, des forces de répulsions développent plutôt un adversariat.

Cela est nettement plus visible dans les Unions de pays (Union Européenne par exemple) qui s'entraînant dans tel domaine de production, grâce à un partenariat très actif, entrent en concurrence avec d'autres unions (comme les USA par exemple) avec apparition de grands différends dans le domaine commercial. Cependant le partenariat n'est jamais généralisé au sein d'une même Union : ainsi dans l'Union Européenne, les vignerons Français ont plusieurs fois manifesté contre le vin Italien qui leur fait concurrence... De même qu'entre deux Unions différentes de pays, l'adversariat n'est jamais total car de nombreux produits Européens sont estimés en Amérique au grand dam des producteurs américains.

B/ Analyse des affinités

Analyser les affinités c'est rechercher les terrains d'entente en vue d'un partenariat efficace. Ces affinités se déterminent à partir d'une évaluation des distances (ou proximités). Bien entendu ces distances concernent les ententes et n'ont pas toujours une relation avec les distances euclidiennes. Il se pourrait donc qu'un pays soit très proche d'un autre même s'il est géographiquement loin de lui.

Il faut pourtant souligner que la proximité géographique est importante puisqu'elle permet des gains appréciables dans les frais de transport et dans les délais de livraison. Pour un même produit, il est donc plus indiqué de l'importer du pays le plus proche mais parfois les considérations politiques font oublier cette démarche purement économique. Le pays sous développé surtout, étant en litige permanent avec ses voisins, est obligé d'importer un produit de bien loin, alors qu'il est disponible à ses frontières !

C/ Analyse de la balance commerciale

A partir d'une balance commerciale, on pourrait donc dégager un noyau de pays qui partagent les mêmes préoccupations ; ils sont susceptibles de développer des liens de partenariat sur la production, la commercialisation ou la sous-traitance... Prenant l'exemple de l'Algérie, nous voudrions voir le type de rapport entretenu par un pays dans sa phase difficile de développement. Nous suivrons donc l'évolution de la balance commerciale sur les importations (en notant les dix plus grands pays fournisseurs de l'Algérie) et sur les exportations (en notant les dix plus grands pays clients de l'Algérie) pour les connaître d'abord et ensuite pour voir s'il y a concordance et donc équilibre dans les échanges.

Tableau 1 : Les dix premiers pays fournisseurs de l'Algérie En %

Pays 1992	%	Pays 1993	%	Pays 1994	%	Pays 1995	%	Pays 1996	%	Pays 1997	%	Pays 1998	%
France	24,2	France	25,5	Fran.	24,7	Fran	24,9	Fran.	24,4	France	23,1	France	24,7
Italie	14,4	USA	14,9	USA	14,3	USA	13,1	Esp.	12,3	USA	10,6	USA	10,9
USA	11,0	Italie	10,9	Italie	9,7	Italie	9,7	USA	10,2	Italie	8,6	Italie	9,3
Esp.	9,6	Esp.	10,5	Esp.	9,4	Esp.	8,6	Italie	9,2	Esp.	6,9	Allem.	7,1
Allem.	8,7	Allem.	5,3	All.	5,4	All	6,9	All.	6,6	Cana.	5,6	Esp.	6,0
Japon	4,4	Japon	4,3	Cana.	4,0	Cana	4,2	Cana	3,9	Allem.	5,6	Cana.	5,8
Belg.	3,0	Cana.	2,8	Autri.	3,0	Jap	3,4	Turq	3,5	Japon	3,7	Turqu.	4,5
Cana.	2,1	Indon.	2,5	Japon	2,6	Turq	2,8	Japo	2,6	Turqu.	3,6	G.B	2,8
Autri.	2,0	Autri.	2,0	Turqu	2,6	Chin	2,3	Belg.	2,4	G. B	3,2	Belg.	2,7
Chine	1,8	Belg.	1,9	Indon.	2,5	Belg.	2,3	Chin	2,2	Syrie	2,8	Pays b.	2,1
Total	81,2		80,6		78,2		78,2		77,3		73,7		75,9

Source : ONS 2003

Tableau 2 : Les dix premiers pays clients de l'Algérie En %

Pays 1992	%	Pays 1993	%	Pays 1994	%	Pays 1995	%	Pays 1996	%	Pays 1997	%	Pays 1998	%
Italie	21,7	Italie	22,0	Italie	20,0	Italie	22,4	Italie	19,9	Italie	20,6	Italie	21,6
France	18,3	Franc	16,7	USA	16,0	USA	16,6	USA	15,3	USA	16,0	Franc	16,4
USA	13,9	USA	15,9	France	15,2	Fran	14,1	Franc	13,1	France	15,8	USA	14,9
Pays B	8,0	P. B	7,8	P. B	10,0	P.B	10,4	P. B	8,7	Esp.	9,0	Esp.	9,4
Esp.	7,6	Esp.	6,7	Esp.	7,4	Esp.	6,7	Esp.	7,6	Pays B	8,4	P. B	7,9
Belg.	7,1	Belg.	6,2	All.	6,7	Belg.	3,9	Turqu	5,2	Turqu	5,8	Brésil	6,2

All.	4,7	Brési	4,4	Belg.	6,0	Turq	3,4	Brésil	5,1	Brésil	5,4	Turqu	5,7
G.B	3,4	All.	4,3	Brésil	2,2	Brési	2,4	Russi	4,3	Belg.	3,6	Belg.	4,1
Brésil	3,2	Portu	2,8	Portug	2,1	Cana	2,4	Cana.	3,6	Cana.	3,4	Cana.	3,5
Autri.	1,9	G.B	1,9	Cana.	1,9	G.B	2,2	Belg.	2,9	All.	2,2	G.B	2,5
Total	89,8		88,7		87,5		84,5		85,7		90,2		92,2

Source : ONS 2003

Entre les deux tableaux on remarque que l'Algérie est en train de vendre plus qu'elle n'en achète à ces 10 pays qui sont pratiquement les mêmes.

Dans le tableau 2, les clients de l'Algérie sont tous des pays hautement industrialisés (France, USA, Italie, Allemagne, Canada, Belgique, Espagne, Grande Bretagne, Pays Bas) ou des pays nouvellement industrialisés (Turquie, Brésil). Tous ces pays, ayant un besoin immense en énergie, sont intéressés par le pétrole ou le gaz. C'est l'occasion pour ces mêmes pays de vendre à l'Algérie, les produits dont elle a besoin : car ce genre de troc semble surtout arranger tous ces pays demandeurs d'énergie et producteurs de biens manufacturés.

Il est mieux indiqué à l'Algérie de profiter de ce besoin pétrolier, pour établir un partenariat actif avec ces pays qui sont détenteur de la plus haute technologie. L'Algérie devra donc penser à s'intégrer dans un ensemble régional en développant des liens de complémentarité : ouverture aux firmes multinationales, sous-traitance, usines de montages automobiles, électroniques et ... même aéronautiques !

D/ Partenariat

Remarquons l'inexistence des pays du Maghreb parmi les 10 grands pays clients comme parmi les 10 grands pays fournisseurs de l'Algérie et ce, malgré tous les projets d'union dont se font écho toutes les classes politiques. Il est vrai que des problèmes politiques (problèmes de frontières, problème du Sahara...) empoisonnent le climat et retardent cette unification, souhaitable pour tout le monde mais il convient d'ajouter que même si ces dissensions venaient à disparaître, l'union ne serait pas pour demain. En effet, les conditions économiques (qui devraient aider à aplanir les différends politiques et pousser à l'intégration) sont inexistantes.

Les pays du Maghreb, ayant un même niveau de développement sont à la recherche d'une aide extérieure (de pays techniquement plus évolués) car ils n'ont pratiquement rien à échanger entre eux en matière d'expérience.

En conséquence, leurs productions manufacturées étant faibles, ils n'ont rien à proposer ; des produits sont largement disponibles au niveau international à meilleure qualité et à meilleur marché.

Ayant le même climat et le même sol, les pays du Maghreb proposent pratiquement les mêmes produits agricoles dans lesquels ils sont en concurrence face à une Union Européenne de plus en plus exigeante. Il n'est pas étonnant à ce qu'il ne s'établisse une atmosphère d'adversariat où l'on rechercherait plutôt à dénigrer les produits du pays voisin pour mieux vendre son produit !

Sans prétendre donner toutes les raisons qui empêchent la construction du Maghreb, qu'un partenariat progressif faciliterait pourtant en les associant à un

intérêt commun, nous dirons qu'à l'heure actuelle il est illusoire de vouloir créer un espace régional unifié face à une Union Européenne de plus en plus puissante en nombre de pays.

Les pays du Maghreb sont à ce point minés par l'adversariat que leur seul mérite est d'avoir pu éviter un affrontement armé où ils auraient évidemment tout perdu. Encore faut-il signaler que le recours aux armes n'est pas un danger définitivement écarté ; la menace existe tant qu'ils n'ont pu mettre les ponts d'un véritable partenariat dans quelques domaines où ils présentent quelques complémentarités.

Conclusion

Facteur de paix et d'unité, le partenariat se présente comme la forme durable et prometteuse d'une croissance accélérée. Les pays sous développés devront le plus bénéficier du transfert technologique pour amorcer leur entrée dans l'ère du modernisme. Mais ils devront reconnaître aussi que le partenariat ne s'improvise pas au gré de quelques accords sans lendemain car il ne s'agit pas seulement de contracter quelques liens diplomatiques qui se limiteront à quelques échanges symboliques pour parler de partenariat. Il ne s'agit pas non plus de se lancer dans quelques projets sans suite pour parler prématurément d'un échec de partenariat. Enfin ces pays sous développés ne doivent pas considérer le partenariat comme une panacée à toutes leurs difficultés et adopter un rôle passif en attendant un changement rapide.

Non, le partenariat suppose un plein engagement dans un jeu de distributions des efforts où chacun doit contribuer le plus intensément. L'ouverture aux échanges comme aux idées est un préalable indispensable pour un partenariat efficace. La mondialisation est en train de préparer le champ à une intégration future où chaque pays doit penser maintenant à son rôle dans la spécialisation internationale sinon il lui sera assigné une place qui ne lui conviendra pas toujours.

L'ouverture à l'assistance internationale est assujettie à la construction d'un Etat conforme aux valeurs démocratiques et aux Droits de l'Homme ; ces principes universels sont les meilleurs garants de la stabilité et de la crédibilité. Le partenariat s'en trouvera toujours favorisé pour le plus grand bien d'une croissance élevée et durable.

Bibliographie :

- L. Stoléru, « L'ambition internationale », Editions du Seuil Paris 1987
- P. Bauchet, « L'imparfait libéralisme », Editions Cujas Paris 1993
- World development report, « Knowledge for development », WB 1998/99
- Finance and Development, « The Shape of Global Integration », March 2002
- Revue Enjeux, « La mondialisation à bout de souffle ? », mai 2003
- ONS, 2003